



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Tourisme durable régional: le Conseil d'Etat concrétise ses premiers soutiens

En partenariat avec les communes d'Ormont-Dessous et de Montreux, le Conseil d'Etat apporte ses premiers soutiens à la modernisation et à la transformation de deux infrastructures touristiques vaudoises : le Chalet du Carroz et le Montreux Music & Convention Centre (2m2c). Issues du crédit-cadre de 50 millions pour le tourisme régional durable approuvé par le Grand Conseil et entré en vigueur le 1^{er} octobre 2023, ces aides cantonales à fonds perdu s'inscrivent dans la stratégie de développement d'un tourisme durable figurant au programme de législature 2022-2027 du gouvernement. Illustrant la diversité d'un tissu touristique vaudois en pleine mutation, d'autres projets sont actuellement à l'étude.

Comptant 15'000 emplois directs dans le canton de Vaud et générant une valeur ajoutée brute d'environ 1,3 milliard, le tourisme de loisirs ou d'affaires représente un secteur significatif à l'échelle du canton et essentiel pour certaines régions. Dans le but de pérenniser son attrait et allonger la durée moyenne de séjour, tout en faisant face aux nouveaux enjeux environnementaux, est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2023 le crédit-cadre du tourisme durable doté de 50 millions de francs pour la période 2023-2026, soutenant ainsi la création ou la rénovation d'infrastructures touristiques répondant à des critères de durabilité.

« En soutenant les porteurs de projets régionaux dans la modernisation et le renforcement de la durabilité de leurs infrastructures touristiques, l'Etat joue son rôle d'accélérateur de la transition écologique dans un domaine économique essentiel pour l'attractivité vaudoise. En étroite collaboration avec les acteurs régionaux, il renforce le positionnement du canton en tant que destination de référence en matière de tourisme de loisirs et d'affaires aussi bien pour la clientèle suisse qu'étrangère», déclare Isabelle Moret, cheffe du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine.

La prise en compte des effets et des enjeux liés au changement climatique, la réduction des effets de saisonnalité, l'objectif de neutralité énergétique et la décarbonation de l'économie sont aujourd'hui des critères essentiels d'attribution des

soutiens financiers par le gouvernement vaudois. Avec le crédit-cadre dédié au tourisme régional durable, l'Etat complète la palette d'outils à sa disposition au sein de la loi sur l'appui au développement économique (LADE). Il contribue ainsi à la réalisation de projets touristiques d'importance dans une perspective durable sur l'ensemble du territoire vaudois.

De nombreux autres projets sont actuellement à l'étude au sein du Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI), en coordination avec les associations régionales concernées. Ces dossiers portent en particulier sur le renouvellement de l'offre hôtelière, l'assainissement des centres sportifs et la création de nouvelles offres thématiques touristiques.

A noter encore que le SPEI, en charge d'assurer un suivi des dossiers, remettra au plus tard dans 24 mois un rapport au Grand Conseil faisant état de l'utilisation du crédit-cadre. L'Etat pourra ainsi évaluer la nécessité de demander au parlement son renouvellement.

A propos des projets soutenus

Le Chalet du Carroz à Ormont-Dessous

Une aide cantonale à fonds perdu de 105'000 francs et un prêt fédéral de 260'000 francs sont octroyés à la commune d'Ormont-Dessous. Cette aide permettra de boucler le financement du projet de rénovation et de transformation de ce chalet construit en 1860. Ce faisant, une nouvelle offre d'hébergement collectif au cœur de la nature verra le jour. Situé dans le périmètre du Plan d'affectation cantonal 292A, le projet de rénovation a été développé dans un esprit marqué de durabilité et de préservation du patrimoine naturel et matériel. Avec ce soutien, le Canton contribue au développement d'une activité touristique sur 4 saisons.

Le Centre de congrès de Montreux (2m2c)

La rénovation du centre de congrès, comptant parmi les infrastructures clés de l'ensemble de l'économie touristique de la Riviera, permettra d'optimiser la performance énergétique du bâtiment. Une aide cantonale à fonds perdu d'un montant de 10 millions de francs, composée de 8'300'000 francs issus du nouveau crédit-cadre et de 1'700'000 francs sur le budget LADE ordinaire, tel que décidé en 2019, et un prêt fédéral de 12 millions sont octroyés à CCM SA. Ces soutiens sont conditionnés à la rénovation complète de la toiture du Miles Davis Hall, le doublement de la surface de panneaux solaires ainsi que le remplacement complet des monoblocs et autres installations techniques. Avec ce soutien, le Canton contribue à l'accélération de la transition énergétique de l'une des principales destinations du canton.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 29 novembre 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEIEP, Isabelle Moret, conseillère d'Etat

DEIEP, Raphaël Conz, chef de service, Service de la promotion de l'économie et de l'innovation